

Rapport Moral du Président CABANES

L'année cynégétique écoulée aura rassemblé en un seul exercice, tout ce dont peur rêver un président de Fédération qui ne veut pas s'ennuyer.

- Un projet de réforme globale de la chasse française avec des négociations à rebondissements malgré l'arbitrage présidentiel,
 - Un projet de loi qui crée un nouvel établissement public de police rurale et qui transfère des missions nouvelles aux FDC,
 - La démission du numéro 3 du gouvernement qui accuse les chasseurs d'être à l'origine de son départ,
 - Un lynchage médiatique de la chasse d'une rare intensité,
 - Une radicalisation des extrémistes de l'anti-chasse,
 - L'arrivée à nos frontières de la Peste Porcine Africaine tant redoutée,
 - Des élections dans les Chambres d'agriculture avec les dégâts de gibier comme bouc émissaire,
 - Des chasses traditionnelles menacées par la réduction des quotas,
 - La suspension de la dérogation oies qui devait nous permettre de les réguler durant tout le mois de février
 - La volonté affichée de l'ONCFS de supprimer l'ouverture anticipée de la chasse de la caille des blés en 2020.
 - Les projets d'installations d'éoliennes dans notre département, qui vont bientôt être soumis à l'approbation du préfet.
 - Un arrêt du conseil d'état qui met en péril l'avenir de nos ACCA.
- Et pour boucler la boucle :
- Le Sénat qui vote POUR et CONTRE la chasse populaire lors de la session du 11 avril 2019.

Toutes ces turbulences étaient toutefois prévisibles puisque nous avons choisi de mettre un terme à la léthargie qui s'était emparée de nous depuis trop longtemps.

Toutefois, ce bras de fer, qui s'est engagé depuis quelques mois est salutaire, car c'est le prix à payer pour que les CHASSEURS deviennent pleinement LES PREMIERS ECOLOGISTES DE France !

Il faut avoir conscience que c'est le chemin de la reconquête qui s'ouvre devant nous !

Nous ne sommes pas seulement en train d'écrire une page de l'histoire de la chasse en France, nous sommes en train de lui donner un sens, une stratégie, un avenir !

Comme beaucoup de ruraux, je ne supporte plus l'écologie punitive, doctrinaire et idéologique.

Je le dis à nos responsables politiques :

- pour réussir la transition écologique, il faut juste ne plus en donner la gestion aux écologistes eux-mêmes.

En effet, de Dominique Voynet à Nicolas Hulot :

- que de temps perdu à imaginer des taxes plutôt que des actions concrètes pour nos territoires,
- que de temps perdu à persécuter fiscalement les ruraux au nom de l'écologie pour, au final, être incompris de tous les citoyens français.

Non, être rural en 2019, ce n'est pas simplement vivre à la campagne !

Etre rural en 2019, c'est vivre la nature au milieu d'elle-même, mais pas d'une façon contemplative. C'est vivre avec les héritages de nos transmissions génétiques, où la mort et la vie se côtoient à chaque instant.

Être rural en 2019, c'est comprendre et assimiler tous les fondamentaux essentiels à l'espèce humaine qui font qu'un poisson rouge ne sera jamais l'égal de l'homme et que des prédateurs comme l'ours et le loup ne seront jamais de gentils TOUTOUS !

Je dis aux « écolos-bobos » qui ont tellement peur de leurs origines au point de vouloir en effacer toutes les traces et tous les héritages, que :

- nous allons nous battre et faire front pour défendre nos chasses traditionnelles,
- nous allons nous battre et faire front pour défendre le piégeage.

La bataille sera rude, car le SENAT vient de freiner considérablement nos ambitions lors de l'examen du projet de création de l'Office Français de la Biodiversité et de la Chasse les 10 et 11 avril derniers.

En effet, après une première lecture à l'Assemblée Nationale, mitigée sur certains points, nous avons connu une première lecture au Sénat parfois difficile, sur des sujets pourtant très stratégiques pour la réforme de la chasse française défendue par la Fédération nationale des Chasseurs.

Le projet est cependant loin d'être figé et nous continuons le dialogue avec les élus pour que la commission mixte paritaire qui devrait avoir lieu début mai soit conclusive.

Le bon sens doit l'emporter pour que la réforme soit conforme à nos revendications.

Cette Commission Mixte Paritaire qui réunira députés et sénateurs doit absolument obtenir un compromis entre le texte de l'Assemblée nationale et du Sénat !

Pendant ce temps, la Fédération Nationale des Chasseurs continuera son travail pour que la réforme de la chasse votée par 92% des présidents des fédérations départementales des chasseurs soit appliquée.

Je reste optimiste car je vois mal les sénateurs de ce pays, endosser le costume de fossoyeurs du projet de la chasse française.

Je sais que nous pouvons compter sur le soutien de nos parlementaires locaux pour nous défendre.

Je le dis haut et fort :

- NON, la chasse ne peut pas être l'otage de querelles politiques !
- NON, la chasse ne peut pas être sacrifiée parce que le Président de la République française, Emmanuel Macron, tient ses promesses et nous soutient depuis le premier jour.

Dans ce contexte, vous comprendrez aisément que mener une réforme de la chasse en France, n'a rien d'une villégiature car il ne suffit pas de convaincre les politiques ! Nous devons aussi faire face à la technocratie, qui, toujours fidèle à sa réputation, n'a pas son pareil pour expliquer aux Ministres que nos demandes ne sont pas réalistes et qu'il est urgent d'attendre.

Je le dis haut et fort :

OUI, nous sommes conscients que notre réforme ne fait pas plaisir à tout le monde,

OUI, nous sommes déterminés et nous ne lâcherons rien !

Aujourd'hui, je ne peux donc pas vous dire avec certitude si la réforme s'appliquera au 1^{er} juillet 2019. Par contre, soyez certains que notre Fédération Nationale travaille d'arrache-pied pour y parvenir.

Concernant les points de discorde, le sujet des dégâts de gibier reste et restera un sujet délicat.

Certes, nous devons rester vigilants, car, nous devons tout faire pour préserver l'équilibre agro-sylvo-cynégétique et conserver des relations amicales avec le milieu agricole.

Mais il n'est pas normal que les chasseurs soient les seuls à payer la facture, en particulier sur les territoires non chassés et sur les territoires des opposants de conscience cynégétique !

Je pense que tout le monde doit payer, car c'est bien par une prise de conscience collective que nous améliorerons une situation qui aujourd'hui préoccupe financièrement bon nombre de mes collègues présidents.

Si tout n'est pas rose sur le sujet du grand gibier avec le monde agricole, que dire des pressions des sylviculteurs pour nous faire payer les dégâts en forêt !

Mais là, ça va aller beaucoup plus vite ! Inutile de se perdre dans l'argumentaire !

Je le dis à cette tribune, si nous devons payer ne serait-ce que le moindre bourgeon, alors les chasseurs ne paieront plus rien du tout, ni aux agriculteurs, ni aux forestiers car nous ne sommes pas des vaches à lait !

Il est évident que nous devons faire des efforts, et pas des moindres, notamment avec la peste porcine africaine qui frappe à notre porte du côté de la Belgique.

Nous sommes solidaires de toutes les actions qui peuvent permettre au monde de l'élevage porcin de ne pas connaître un séisme économique à travers lequel un pan entier de l'agriculture française disparaîtrait.

Rien n'est gagné ou perdu sur ce sujet, et la maladie peut à chaque instant franchir notre frontière par la main de l'homme, mais nous serons prêts à répondre collectivement à cette grande menace pour le sanglier, qui n'est d'ailleurs qu'une victime dans cette affaire.

Il faut pour cela disposer de tous les moyens que nous demandons, en responsabilisant financièrement les territoires à problèmes et surtout ceux que nous ne chassons pas.

En bref, la bonne méthode est de faire un peu plus confiance aux chasseurs, plutôt que de les prendre pour des irresponsables !

Seule la chasse pratiquée par les chasseurs peut répondre aux problématiques du grand gibier, toute autre improvisation serait totalement farfelue.

Qu'on nous laisse gérer, et la réforme fera le reste.

Nous venons de mettre en place une contribution hectare qui doit être perçue comme un outil supplémentaire de gestion en situation de crise, mais en aucun cas une arme de taxation massive.

La gestion des territoires ruraux doit aussi composer avec le développement des grands prédateurs, et particulièrement avec celui du loup.

Comment ne pas faire un parallèle entre les 60 millions d'euros payés par les chasseurs pour tous les dégâts de grand gibier et la facture annuelle de 30 millions payée par l'ensemble des contribuables pour une population estimée à 500 loups !

Je vous le dis aujourd'hui, pour être efficace dans la protection du pastoralisme et de la biodiversité, il faudra ajuster clairement le nombre de loups à prélever pour éviter une catastrophe avec cette espèce et les voir débarquer chez nous !

Je veux aussi évoquer devant vous le problème du lynchage médiatique que nous avons douloureusement vécu durant la saison passée.

Vous l'avez constaté, les médias ne laissent plus rien passer en ce qui concerne les accidents de chasse et en premier lieu ceux qui sont mortels.

Et pourtant, 2019 reste une année exceptionnelle où nous n'avons eu à déplorer que sept décès dans la pratique de la chasse !

Ce sont sept morts de trop ! Mais en comparaison avec les 40 à 50 morts réguliers il n'y a pas si longtemps que cela, je peux vous dire que la chasse française fait les efforts qu'il faut !

Nous sommes conscients que le risque zéro n'existe pas ! Nous nous battons, chaque jour, de toutes nos forces pour réduire les accidents et redonner confiance aux autres usagers de la nature.

Nous ne pouvons plus être seuls, et c'est avec une discussion et une communication permanente avec les autres usagers de la nature que nous relèverons ce formidable défi.

Personne n'imagine, à part MELENCHON et HULOT, que l'on va saucissonner les jours de la semaine avec un jour chasse, un jour VTT et un autre jour randonnée à cheval.

Tous les responsables d'associations, souhaitent que nous apprenions à « naturer » ensemble sur des espaces communs, et nous ferons tout pour y parvenir.

Par contre, il existe aussi des associations dites « environnementales » qui devraient changer radicalement de comportement. Je veux parler de ceux qui nous insultent sur les réseaux sociaux et qui y distillent en toute impunité des menaces de mort à notre encontre !

Peut-on, dans un Etat de droit, accepter ce genre de déferlement de haine ?

Peut-on imaginer que le pouvoir de l'Etat ne puisse pas s'appliquer contre cette nouvelle expression du mal collectif totalement impersonnel ?

Je pense qu'il est temps de changer de braquet dans ce domaine, et il est du devoir de l'Etat d'être garant de l'intégrité sociale de tous les français, y compris de ceux qui pratiquent une activité légale rurale comme les chasseurs.

Il faut se donner les moyens de lutter contre l'extrémisme et l'intolérance qui sont une menace pour la vie démocratique.

La dernière illustration de ce qu'il faut éradiquer concerne les actions répétées des groupuscules d'anti-chasse qui veulent l'abolition de la vénerie.

Depuis deux saisons, certaines de nos chasses à courre sont entravées par la violence de personnes issues des mouvances extrémistes !

C'est le cas tout près de chez nous, en forêt de Grésigne où se retrouvent tous les intégristes du barrage de Sivens aidés de plusieurs L 214 pour faire interdire la vénerie.

En réalité c'est l'interdiction de la chasse tout court que veulent cette poignée d'énergumènes !

Je le dis aujourd'hui solennellement à nos autorités, nous sommes gentils, pacifistes mais nous ne tolèrerons pas que ces individus s'en prennent à notre passion et à nos chiens !

Mesdames, Messieurs les élus, n'attendez pas que l'irréparable se produise ! Votez une fois pour toute un texte qui punisse les actes d'entrave à la chasse !

Concernant les espèces, notre premier essai sur la gestion adaptative n'a pas été concluant ! En effet, malgré le feu vert du Commissaire européen à l'environnement qui a confirmé que nous pouvions chasser les oies en février, ce qui est une grande première depuis plus de vingt ans, le Conseil d'Etat a dit non !

Toutefois, dans cette affaire, nous attendons maintenant le jugement sur le fond et nous avons une vraie chance de l'emporter d'ici quelques mois.

Parmi tous les sujets qui fâchent, j'ai aussi le regret de vous informer que nous aurons à lutter, dans les mois à venir pour conserver l'ouverture anticipée de la caille des blés au dernier samedi d'août !

En effet, les scientifiques de l'ONCFS chargés de cette espèce, préconisent une ouverture à l'ouverture générale, en se servant du résultat de nos enquêtes !

Ces scientifiques fondent leurs préconisations sur le fait que nous prélevons moins d'une centaine de jeunes oiseaux sur un total de 130 000 cailles tuées chaque année en France ! Oui, vous avez bien entendu, cela représente **0.05 % du total des oiseaux**.

Par contre, ils occultent totalement le fait que si nous prélevons des jeunes cailles, c'est tout simplement parce que nous favorisons le maintien des chaumes et favorisons ainsi la reproduction tardive de cette espèce !

J'ai eu l'occasion de dire aux responsables de l'ONCFS, que leur raisonnement ne tient pas et que sans chaume, nous ne prélèverions ni jeune, ni adulte !

J'ai eu l'occasion de leur dire qu'il est inutile d'avoir un doctorat en biologie pour comprendre que sans chaume, il n'y a pas de caille !

Pour l'instant ils restent sur leur position ! La bataille sera donc rude mais nous la mènerons jusqu'au bout avec l'aide de la FNC ! Il est anormal qu'en France nous soyons punis pour 100 oiseaux trop petits, alors qu'en Espagne ils chassent dès le 15 août et que sur les côtes africaines il s'attrape des millions de cailles petites ou grosses avec des filets.

Même si nous n'avons pas la certitude que dans quelques semaines, la réforme de la chasse entrera en fonctionnement et il nous faudra poursuivre notre reconquête.

A ce titre, nous avons le devoir de prendre à bras le dossier de la baisse des effectifs. Non, ce n'est pas une fatalité à condition que cela devienne le centre de nos préoccupations quotidiennes.

La communication et le recrutement de nouveaux chasseurs doivent être les axes majeurs de travail pour 2020.

Demain, il faut avoir l'ambition d'être plus nombreux qu'aujourd'hui en nous adaptant aux nouvelles exigences de passionnés de nature issus du monde urbain.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, il nous faudra aussi reconquérir le cœur des Français, qui, pour la plupart, ne connaissent pas notre activité ou qui n'en connaissent que les mensonges et les contre-vérités qui se distillent régulièrement contre nous !

C'est en expliquant notre passion nature et notre attachement à nos terroirs que nous changerons la perception des chasseurs dans le grand public.

C'est aussi en valorisant la venaison que nous y parviendrons ! C'est déjà le cas dans nos départements ruraux. En effet, il est courant de voir que les mêmes qui nous critiquent, nous trouvent beaucoup plus sympathiques lorsqu'ils bénéficient d'une belle pièce de venaison.

Certes, le véganisme fait son chemin, mais avant que le steak de soja n'inonde nos barbecues, je pense que nous avons encore le temps de valoriser des produits issus de la viande de gibier, pour ceux qui comme moi ont du mal à entendre le chant d'appel du navet et de la carotte ! Nous avons tout à y gagner.

Constitue encore un défi – et quel défi ! – l'arrêt du Conseil d'Etat du 5 octobre 2018 relatif aux ACCA.

Ce revirement de jurisprudence n'est pas acceptable et devra recevoir une réplique adaptée par l'adoption d'un article législatif dans la loi actuellement en discussion.

La barre a été mise très haut par le Conseil d'Etat et il va falloir la franchir sous peine de voir péricliter les ACCA.

Nous aurons donc encore et toujours à nous battre pour sauver nos ACCA !

Nous aurons donc encore et toujours à nous battre pour sauver nos territoires de chasse !

Je pense à ces projets éoliens qui fleurissent un peu partout !

Monsieur le Préfet, c'est à vous que je m'adresse officiellement aujourd'hui, pour vous certifier ce que vous savez déjà, à savoir que la Fédération s'oppose à la l'implantation d'éoliennes et s'y opposera toujours !

En effet, bien qu'on veuille nous faire croire le contraire, les éoliennes ne sont pas écologiques, mais bien le fruit d'une folie idéologique qui permettra à quelques opportunistes de gagner de l'argent sur le dos de la biodiversité !

Monsieur le Préfet, je vous demande de reconsidérer votre position et d'écouter les arguments des chasseurs mais aussi des membres de l'association VENTS A CONTRE COURANT, et de la LPO.

Monsieur le Préfet, ne marquez pas votre passage dans notre département en nous laissant ces éoliennes que nous ne voulons pas !

Vous le savez notre congrès départemental est aussi, pour moi, l'occasion de remercier publiquement les partenaires qui aident financièrement notre Fédération à assumer les missions que nous nous sommes fixées.

Mes remerciements iront donc, en premier lieu, vers le Conseil Départemental et vers son Président Christian ASTRUC.

Merci à Brigitte BAREGES, pour les aides apportées par la Municipalité de MONTAUBAN et la communauté de communes.

Je tiens également à remercier le Conseil Régional et plus particulièrement Sylvia PINEL, qui nous aide à poursuivre les actions menées par l'intermédiaire de notre FRC.

Merci au Crédit Agricole, qui reste notre partenaire quotidien et à notre Directrice d'Agence, Kathy MARCONNET, qui sait toujours trouver des solutions adaptées à nos problèmes.

Merci à Pierre-Antoine OURLIAC, notre assureur, qui participe à nos actions et dont nous apprécions le précieux soutien.

Merci à Jean-François RIGAL et à sa société ALKAR, qui cette année encore offre 3 000 € de cartouches à la Fédération pour les candidats à l'examen du permis de chasser.

Je veux également saluer mes amis représentants du monde agricole avec qui nous entretenons d'excellentes relations. Nous menons ensemble les mêmes combats et nous ne devons jamais perdre de vue le fait que nos détracteurs sont les mêmes.

Permettez-moi de saluer le travail que nous accomplissons avec l'administration, et plus particulièrement les services de la D.D.T, qui tous les jours, à nos côtés, interviennent avec la plus grande diligence pour dénouer des situations difficiles.

Je me félicite des relations de confiance que nous entretenons avec la Préfecture et les autres services de l'état.

Permettez-moi également de saluer le travail des administrateurs de la Fédération ! Je veux aussi vous remercier, vous tous, responsables d'associations pour votre implication quotidienne à mes côtés et plus particulièrement les membres de l'ACCA de MONTAUBAN qui aujourd'hui ont été mis à contribution pour aménager cette salle.

Enfin, comment ne pas féliciter les salariés de notre Fédération qui nous entourent par leurs compétences et leurs connaissances et qui font l'objet pour nous tous d'une grande fierté et au final de notre unité.

Je vous propose donc de les applaudir, c'est un premier début de récompense.

Merci pour eux.

Mes amis, vous qui représentez la chasse Tarn et Garonnaise, je voudrais vous remercier d'avoir répondu aussi nombreux à l'appel de votre maison départementale.

Pour conclure, je tiens à vous dire que pour moi, la famille de la chasse française a encore de beaux jours devant elle.

Les valeurs rurales que nous défendons sont des atouts incroyables qui s'inscrivent à la fois dans la modernité et dans le respect de nos traditions.

Nous avons à cœur d'être des forces vives d'un monde rural en pleine mutation.

Notre force tient dans le soutien mutuel que nous nous devons à chaque fois que l'une de nos composantes est attaquée et nombreux sont ceux qui nous envient cette solidarité incroyable.

Oui, je crois en notre reconquête !

Nous avons une carte extraordinaire à jouer dans l'avenir de l'écologie à travers la chasse et ses territoires ruraux !

Je jouerai cette carte jusqu'au bout, car je sais pouvoir compter sur votre soutien, pour faire de notre Fédération une structure forte, respectée et une entité incontournable dans ce département !

Vive la chasse et vive la ruralité !